

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LE GROUPE VISION NEW LOOK ANNONCE UN TOUT NOUVEAU PROJET PILOTE EN MATIÈRE DE SOINS AUDITIFS**

**Montréal (Québec), le 9 mai 2019** : Le Groupe Vision New Look inc. (TSX : BCI) (« Vision New Look ») a annoncé aujourd'hui la conclusion d'ententes en vue de lancer un tout nouveau projet pilote en matière de soins auditifs dans certains de ses magasins d'optique au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. En effet, à compter du mois de mai 2019, les services offerts au Québec comprendront le dépistage auditif ainsi que des services auditifs professionnels complets fournis par les audiologistes de la Polyclinique de l'oreille. Cette offre sera complétée par l'expertise en prothèses auditives du Groupe Forget, audioprothésistes. Les deux entités sont gérées par Les services de Location Hearing Care of America (« SLHCA »). Par ailleurs, Avenir Hearing fournira les services à l'extérieur du Québec, et ce, à compter du mois de juin 2019.

« Vision New Look a toujours eu un intérêt pour les soins auditifs, surtout depuis que des projets similaires menés en Europe se sont révélés concluants. Nous avons constaté que les données démographiques des patients, ainsi que leurs parcours, sont remarquablement semblables pour les soins auditifs et pour les soins oculaires. Il s'agit d'un prolongement naturel des services que nous pouvons offrir dans nos magasins actuels. Nos partenaires partagent nos valeurs et notre vision et tout le personnel de Vision New Look est impatient de travailler et d'apprendre avec eux », de déclarer Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look.

« Cette entente permettra au Groupe Forget, audioprothésistes et à la Polyclinique de l'oreille d'offrir leurs services à une nouvelle clientèle, en plus de leur offrir une meilleure accessibilité », d'ajouter Steve Forget, président et chef de la direction de SLHCA inc.

« Dans le but de redonner l'espoir et la santé aux personnes touchées par une perte auditive, Avenir Hearing est très heureuse d'avoir conclu un partenariat avec Vision New Look, une entreprise qui partage nos valeurs. Nous attendons avec impatience les premières cliniques et avons hâte de constater l'impact positif que nous aurons sur la vie des gens », de conclure Dr Denis LeBlanc, président d'Avenir Hearing.

---

Au 30 avril 2019, Vision New Look détenait 15 597 094 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Vision New Look est un chef de file de l'industrie des soins oculaires au Canada, avec un réseau de 379 boutiques principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff et Iris ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca), dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué, autres que ceux ayant trait à des faits historiques, sont des énoncés prospectifs, y compris mais sans s'y limiter, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes tels que « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime », « compte » et « peut » et à d'autres termes similaires ainsi qu'à leur forme négative. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels reposent les énoncés prospectifs vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Certains des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs et de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant aux présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence d'entreprises établies et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général,

l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, disponible à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web à [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca). Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson, au 514 877-4119.